

*Dépôt
légal
900 copies*

ILES ST PIERRE ET MIQUELON

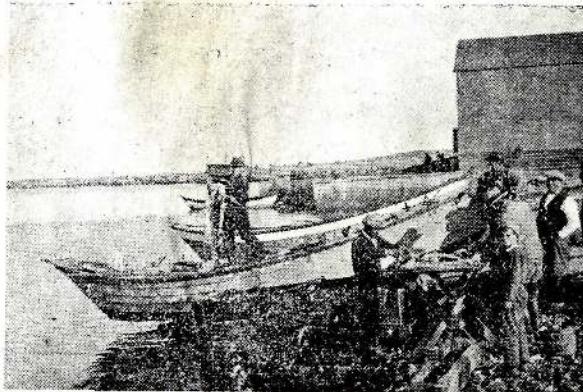


LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 MARS 1940.

117^e année. — No 195



Un doré vient de rentrer

Administration : Presbytère de St Pierre

Abonnements : } St Pierre : 12 f. ; France : 15 f.
Canada : 20 f. ; Etranger : 25 f.



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastice - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Julien MORAZÉ

Henri MORAZÉ, Successeur

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liages
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.
Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Accaoua
Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.
Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn.
Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co
New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

Calendrier du Mois d'Avril 1940.



N. B.— A partir du 1er avril, jusqu'à la Toussaint, les messes ont lieu : les dimanches et fêtes à 6 h., 7 h. 30 et 10 h. ; les jours de semaine, à 6 h., 7 h. et 8 h.— L'Angelus est sonné le matin à 5 h. 30, le soir à 6 h. 30.

1 Lundi.— Annocation de la Bbse Vierge Marie. *(du 25 mars)*.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

2 Mardi.— St Joseph, époux de la Bbse Vierge Marie. *(du 19 mars)*.— A 7 h., messe de Monseigneur avec chants.— Le soir à 6 h. chapelet, litanies de St Joseph. Salut.

4 Jeudi.— St Isidore, év., conf. et doct.— Le soir à 8 h., Heure Sainte des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

5 Vendredi.— 1er du mois.— S. Vincent Ferrier, conf.— A 8 h., messe en l'honneur du Sacré Cœur : après cette messe exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée. Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

6 Samedi.— Jour du Rosaire.— Le soir à 6 h. Chapelet. Salut.

7 Dimanche.— 2ème après Pâques.— Offices ordinaires. A la messe de 6 h., com. mens. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— Après le salut, procession mensuelle.

9 Mardi.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

10 Mercredi.— Patronage de St Joseph (*La solennité est renvoyée au dimanche*). Le soir à 6 h., chapelet, litanies de St Joseph. Salut.

11 Jeudi.— St Leon, pape, conf., doct.— Le soir, à 8 h., Heure Sainte des Dames et Jeunes filles.

14 Dimanche.— Solennité de St Joseph.— Offices solennels.

17 Mercredi.— Le soir à 8 h., office de la Confrérie des Mères chrétiennes.

21 Dimanche.— 4ème après Pâques.— Fête de la Société des Marins sous le vocable de N. D. du Bon Secours.— A la messe de 8 h., com. mens. des Jeunes Filles.— A 10 h., Grand'Messe solennelle.— A 2 h., Vêpres, procession, bénédiction de la mer, Salut du T. S. Sacrement.

25 Jeudi.— St Marc, év.— Jour des Litanies majeures pour demander à Dieu de conserver en nous la grâce de la résurrection spirituelle.— Le soir à 6 h., chapelet, litanies des Saints. Salut.

27 Samedi.— S. Pierre Canisius — A 7 h., messe et com. mens. des Enfants de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

28 Dimanche.— 5ème après Pâques.— Offices ordinaires.— Après le Salut, réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré Cœur.

N. B.— Lundi, mardi et mercredi de cette semaine sont les jours des Rogations. Chaque soir à 6 h., chapelet, litanies des Saints et Salut.

La première communion des petits enfants arrivés à l'âge de 7 ans aura lieu le dimanche 5 mai. Un petit examen sera passé dans la chapelle du Sacré Cœur le jeudi 25 avril à 10 h.

Tout enfant arrivant à l'âge de 7 ans est tenu à la communion pascale, (*la conscience des parents y est gravement engagée*), et suit désormais le règlement des adultes pour la réception des sacrements et, en cas de mort, pour la sépulture.



Actes Paroissiaux

(DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1940)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 21 février, — FOLIOT Etienne Raymond ; Parrain : Frédéric Casamayor ; Marraine : Joséphine Levavasseur. — *Le 22*, — ABIANO Auguste-François ; Parrain : François Robert ; Marraine : Marie Le Buf. — LENORMAND Marie-Hélène. — *Le 26*, — TILLARD Rolande-Marguerite ; Parrain : Amédée Tillard, représenté par Jean Tillard ; Marraine : Marguerite Delépine. — *Le 28*, — FITZPATRICK Marie-Thérèse ; Parrain : Pierre Téletchéa ; Marraine : Marie Arozaména. — *Le 29*, — DETCHEVERRY Blanche-Marguerite ; Parrain : Dominique Borotra ; Marraine : Marguerite Detcheverry, représentée par Jacqueline Detcheverry. — SIMON Robert-Louis ; Parrain : Louis Artur ; Marraine : Marie Hirigoyen. — *Le 3 mars*, — BRIAND Thérèse-Marie ; Parrain : Eugène Roussel ; Marraine : Marie Briand. — *Le 7*, — DEMINIAC Rolande-Ginette ; Parrain : Jean Déminiac ; Marraine : Emilie Dufresne. — *Le 10*, — POIRIER Yvonne Marie ; Parrain : Onésime Poirier ; Marraine : Marie Madé. — *Le 15*, — ROULET Bernard-Marcel ; Parrain : Marcel Roulet ; Marraine : Elisa Frioult.

SEPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 19 février, — CAHU Joséphine, née De Arburn, 84 ans. — *Le 20*, — BRIAND Dominique, 6 mois. — *Le 24*, — DUGUÉ Marie, née Joret, 80 ans. — *Le 36*, — LENORMAND Marie-Hélène, 10 jours. — *Le 27*, — BRIAND Thérèse, 22 mois. — *Le 3 mars*, — MORAZÉ Maryvonne, 17 mois. — *Le 8*, — FOUCARD Eugénie, 30 ans. — *Le 11*, — VIGNEAU Alexandrine, née Coste, 68 ans. — MAHÉ Jean, 2 ans.

La fête de la COMMUNION SOLENNELLE et de la RÉNOVATION des VŒUX du BAPTÈME est fixée au DIMANCHE de la Ste TRINITÉ 19 MAI.

A la messe de 10 h. de ce jour la Confirmation sera donnée aux enfants ayant 7 ou 8 ans dans l'année.



LA BONNE PAGE

Le Passage du Seigneur

« Les angoisses du présent sont une apologie du Christianisme, et cette apologie ne saurait être plus impressionnante. »

On connaît l'arbre à ses fruits, dit l'Evangile. Or, regardez « les fruits amers que nous portent les erreurs et les mouvements antichrétiens », qui, en ces derniers temps, ont eu la faveur d'un trop grand nombre d'hommes.

« Ces fruits, continue le Pape, constituent une condamnation dont l'efficacité surpassé toute réfutation théorique. » En effet, les ruines sont là. Elles s'étalent tous les jours sous nos yeux. Les quelques pans de mur de l'édifice moral qui nous protègent encore ne dénoncent que mieux l'étendue de l'œuvre dévastatrice déjà accomplie. Tout le monde connaît l'œuvre de déchristianisation des masses dans bien des pays.

« Beaucoup, ajoute Pie XII, marchèrent avec une confiance aveugle dans ce chemin dangereux ! » Ils croyaient atteindre la rénovation du monde. Mais devant les événements, les yeux les plus fermés se sont ouverts. Les cataclysmes moraux, sociaux et politiques ont révélé que, pour beaucoup d'hommes, les bases essentielles de l'ordre humain n'existent plus, c'est désormais l'anarchie dans les esprits et dans les volontés.

Ne citons que quelques faits.

L'autorité dans l'Etat, dans la famille, dans les divers groupements, n'a plus l'auréole divine qui la rendait sacrée, et en réglait efficacement l'exercice. Elle n'est plus qu'une convention humaine révocable à merci, une sorte de police pour échapper à l'anarchie. Quelle faible barrière pour les passions humaines !

La famille n'est plus le sanctuaire bâti par Dieu, le sanctuaire de l'amour fidèle, éternel, où les époux, convaincus qu'ils remplissaient une mission divine, se donnaient à elle tout entiers et joyeusement, pour leur bonheur et pour le bonheur de leurs enfants. Ce sanctuaire est souvent profané. Il est devenu, hélas ! pour beaucoup, un lieu de rencontres fortuites, parfois inavouables.

Il n'est pas jusqu'aux trois idées fondamentales de l'ordre moderne, la Liberté, l'Égalité, la Fraternité qui n'aient été faussées. Elles n'ont plus ni une vraie justification, ni cette « mesure », cette « stabi-



lité » qui, seules, dit le Pape, assurent « l'ordre et la prospérité des États ». Aussi, conclut le Pape, l'humanité désenchantée doit constater « qu'au lieu du progrès, c'est le recul », « au lieu de l'ascension, c'est la décadence », « au lieu de l'émancipation c'est l'esclavage qui revient ».

L'abîme est là, ouvert sous les yeux de tous. Mais les hommes, épouvantés appellent un sauveur, « Seigneur, à qui irions-nous ? Et Dieu toujours bon passe au milieu des hommes encore une fois comme porté par les événements, et leur dit : « Allez à mon Église. Je lui ai donné les paroies de vie ! »

Jean. Cardinal VERDIER, archevêque de Paris.



Pour les Enfants de la Communion privée, de la Confirmation, de la Communion solennelle.

Malgré la difficulté du temps nous voudrions pouvoir faire quelque chose pour ces chers enfants.

L'an dernier nous avons, avec le revenu de la charité privée, dépensé près de 8.000 francs.

Les aurons-nous cette fois ?

Et les vêtements coûtent si cher.

Les Enfants de Marie donneront un beau drame, en soirée, le jour de l'Ascension, 2 mai. Et il y aura une tombola.

Mère Saint Jacques, déjà, se met en campagne pour trouver, au meilleur prix, habits, robes et souliers.

Envoyez votre obole ou à Monseigneur, au presbytère, ou à Mère Saint Jacques, à l'hospice.

Merci.



Tarifs postaux

France	Lettres - 20 gr..... 1 fr.	Canada	Lettres - 20 gr..... 1 fr. 50
	50 gr..... 1 fr. 30		40 gr..... 2 fr. 50
	100 gr..... 1 fr. 80		Cartes postales..... 1 fr.
	Cartes postales..... 0 fr. 80	Etranger	Lettres - 20 gr..... 2 fr. 50
	Cartes 5 mots 0 fr. 40		40 gr 4 fr.
			Cartes postales..... 1 fr. 50



Honneur à nos Saint-Pierrais.

Fait de guerre. — Les journaux ont raconté la prise du cargo allemand « Santa-Fé » par le contre torpilleur « Le Fantasque ». Voici quelques détails donnés par un jeune saint-pierrais, Robert Dagort, quartier-maître mécanicien, dans une lettre à son père, M. Henri Dagort.

« Nous venions d'attaquer et d'arrêter le cargo et de faire prisonnier l'équipage ; comme j'étais à peu près le seul ayant navigué au commerce à connaître très bien les machines à vapeur, je fus aussitôt désigné par mon chef-mécanicien pour faire partie de l'équipage de prise. Quand j'arrivai à bord du vapeur allemand, celui-ci donnait fortement de la bande et menaçait de chavirer : il était rempli d'eau. Descendu dans la chambre des machines je ne fus pas long à m'apercevoir que les vannes à la mer avaient été ouvertes par les boches avant de quitter le bord ; je me suis précipité afin de les fermer en vitesse. Puis il nous fallut pomper l'eau ; et ce n'est qu'après un travail acharné de 36 heures que nous avons pu allumer le foyer d'une chaudière, redresser le navire et le diriger sur Dakar

Mon chef qui a vu le travail que j'ai fourni m'a chaudement félicité et il a déclaré dans son rapport que c'était moi qui m'étais le mieux débrouillé dans le sauvetage de cette prise. Aussi depuis cette affaire je suis très bien considéré par mes chefs qui m'ont accordé cinquante points supplémentaires et trois jours de permission.

A notre arrivée à Brest cela nous a valu d'être reçus par Monsieur le Président de la République qui nous a félicités, nous a serré la main à tous en ajoutant ces mots : « Mes chers amis, retournez en mer et faites de nouvelles prises ».

L'initiative de notre jeune compatriote sera bien appréciée, si l'on sait que le Santa-Fé transportait 80.000 sacs de café, du colon et d'autres marchandises.

Au service des soldats.

Mme Henri Fougère, épouse de notre ancien délégué, écrit à la Révérende Mère St Jacques : « Madame la Supérieure,

M'occupant du SERVICE D'ENTRAIDE DE LA LIGUE D'ACTION CATHOLIQUE et du LIVRE DU SOLDAT, je suis toute à la disposition des mobilisés de Saint-Pierre et Miquelon, en France.

Je serais heureuse si je pouvais leur rendre quelques services »

Voilà qui fait bien plaisir. Prenons-en note et remercions de tout cœur Mme Henri Fougère dont voici l'adresse :

23, rue de Wetz Douai, Nord.



A la défense de la Patrie.

Un certain nombre de familles saint-pierraises ont des parents et amis mobilisés en France. Nous nous ferons un devoir et un plaisir de faire connaître ici les adresses que l'on voudra bien nous communiquer.

ADRESSES : Victor Lemétayer, matelot-mécanicien, Patrouilleur 29,
Groenland, Brest., Poste navale — Finistère.

Martin Carricart, C. S. M. I. 172 Marmande Lot et Garonne.

R. P. Jean Letourneur Sect. Post. 39. (*adresse incomplète*)

(R. P. Marnas) Lieutenant Gabriel Marnas

215ème Compagnie de renforcement à Roanne (Loire)

(R. P. Hyernard) Caporal-chef Hyernard

C d T 208 R. I. Secteur Postal 125.

(Abbé Gasser) Sergeant Gasser

1^{er} R. M. V. E. G. C. Le Barcarès, Pyrénées orientales

(Abbé Youinou) Joseph Youinou

soldat, 11ème Cie, 62ème R. I. Secteur postal 101.

Jean Lebars, soldat

141 R. I. A. 5ème Cie 2ème bat. Marseille, Secteur Postal 40

Louis Rose, matelot chauffeur à bord du Victoria P 13 (Poste Navale)

Louis Deruelle M d L 3^e C^o 12ème R. A. D. Secteur Postal 24.

Charles Lefresne, 11ème C^o, 3ème Bon, 12ème R. I. C. Secteur Postal 72.

Sergent L'Espagnol Georges en convalescence

9, rue du 47^e Saint Malo I. et V.

Aspirant L'Espagnol Robert 4^e C^o de Passage 44^e D. I. Rennes I. et V.

Gustave Hélène, D. I. C. 188 32ème C^o Rochefort sur mer Charente Inf.



Voulez-vous connaître des œuvres ?

Il y a la « Musette de l'Aumônier » pour fournir les aumôniers du front en vue du ravitaillement moral et matériel de leurs soldats, 8 bis, rue Vavin, Paris 6^{ème}. — Il y a le « Livre du Soldat » 33, rue d'Assas, Paris 6^{ème}, pour fournir des lectures aux tranchées. — A Bordeaux, au siège de l'Œuvre du Marin, l'œuvre du colis aux armées ; adresse : Abbé Mounier, 9, rue du Couvent, Bordeaux. — « L'Association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée » qui a pour président d'honneur M. Daladier et son siège social au Ministère de la Défense Nationale.



Nous adressons nos plus vifs remerciements aux personnes qui ont bien voulu soustraire pour l'utile portatif du R. P. Ayernard. La souscription est grande.

ECHOS du MOIS

L'Heure d'été. — L'heure légale a été avancée de 60 minutes le dimanche 24 mars à 23 heures.

Elle sera rétablie le 1^{er} dimanche d'octobre à 24 heures.

Le Délégué de l'Administrateur à Miquelon. — Par arrêté de M. l'Administrateur, en remplacement de M. le Docteur Couédic en fin de séjour colonial, M. René Enguehard a été chargé des fonctions de Délégué du Service local à Miquelon ainsi que des fonctions d'officier d'Etat-civil de la Section de Miquelon - Langlade.

À la Société des Marins. — La réunion annuelle de la Société des Marins eut lieu le mardi, 20 février, à 8 h. 30 du soir, dans la Salle des Fêtes du Foyer.

Etaient présents une soixantaine d'associés autour de Monseigneur et du sympathique président, M. François Ithurart. Le secrétaire, M. Frioult, et le trésorier, M. Gaspard, apportèrent les comptes de l'année et donnèrent connaissance des secours accordés. L'encaisse de la Société dépasse 20.000 francs ; ce qui est dû surtout au fait que les familles ont pu se faire aider cette année par d'autres offices de secours officiels ou privés. On ne peut qu'être satisfait de cette réserve qui fondera toujours assez vite. La date donnée par Monseigneur pour la fête annuelle de la Société est le dimanche 21 avril.

Comme d'habitude une séance de projections suivit. Elle eut pour sujet l'Alsace-Lorraine. Malheureusement un défaut de mise au point enleva tout le plaisir : les vues étaient si faibles qu'il fallait écarquiller les yeux. C'est dommage, car c'était bien le moment de connaître un peu le pays de la Ligne Maginot.

Mission des Hommes. du dimanche 25 février au dimanche 3 mars. — C'est Monseigneur qui donna les instructions.

Idée générale des sermons : Nous venons de Dieu - nous allons à Dieu. Nous ne pouvons atteindre notre but qu'en vivant pour Lui et en nous appuyant sur Lui.

Les sujets des gloses furent d'abord les devoirs envers Dieu puis le travail et le chômage, les loisirs, la femme et la jeune fille, les enfants.



Comme conclusion, nous étions le dimanche 3 mars après-midi, un beau sermon sur l'Action Catholique, sa nécessité, ses obstacles, en particulier le chloroforme de la neutralité.

Notons la belle assistance qui fut vivement intéressée et la forte tempête du samedi des confessions qui obligeait à enjamber pour entrer dans l'église près d'un mètre de neige.

D'où vient ce mazout ? — Le 4 mars les pêcheurs et chasseurs furent très étonnés de voir au « plein » des quantités de moyacs aux ailes plus ou moins engluées de mazout. Ce fut une proie facile et abondante.

Mais d'où venait ce mazout ? Y avait-il eu un naufrage non loin de nos côtes ?

Mission des Enfants. — du 3 au 7 mars. — La Mission des Enfants suivit celle des Hommes. Le Père Pichon prit aisément contact avec son jeune auditoire et sut par mille comparaisons histoires et images retenir son attention.

Puissent-ils bien profiter de ce rappel des grandes vérités pour être fidèles à Dieu.

Missions des Dames. — Le R. P. Gérard devait prêcher cette mission, mais l'état de sa santé le lui interdit sévèrement. Alors Monseigneur et le P. Le Gallo se partagèrent les instructions.

Le thème en fut à peu près le même que celui de la Mission des Hommes sauf les applications à la vie pratique. L'assistance débordait largement des grands bancs de la nef sur les petits bancs des chapelles de N. D. de Lourdes et St Antoine.

Comme pour la Mission des Hommes il semble que le rappel annuel des vérités de foi et des devoirs chrétiens ait heureusement impressionné les âmes.

La température. — Après le 15 février le temps s'est fait plus doux et à part quelques secousses comme celle du samedi 2 mars, c'est le commencement du dégel.

Ah ! ce n'est pas la bonne période. Les rues deviennent boueuses et les bottes sont de rigueur. Les étangs se couvrent d'eau et les pentes favorables jusqu'alors aux traines laissent apparaître terres et rochers. Adieu les sports d'hiver.

Seuls les enfants cherchent encore à profiter les chutes passagères de neige pour lancer leurs boules sur les passants. Ah, les enfants !

Au port. — Rien à signaler. Nous pouvons bien emprunter ce terme officiel, car le port, c'est notre front.

On espère un peu d'activité, on espère du travail on espère.



La mort d'un Communiste

Un des membres les plus éminents du clergé de Paris actuellement mobilisé comme officier a publié dans La France catholique du 2 février le récit suivant :

Le 31 août 1939, les réservistes du^e bataillon, arrivés la veille dans un village lorrain, procédaient à l'aménagement de leur cantonnement, lorsqu'un soldat, courant vers moi, me cria : « Mon capitaine, un homme s'est tué dans la section de l'adjudant X »

En quelques bonds, je suis dans la grange où cantonnait cette section. Je gravis l'échelle qui mène au grenier et j'aperçois, étendu sur la paille, un homme de forte corpulence. Ses yeux sont éteints, son visage exsangue, ses mains froides. Il a la poitrine traversée de part en part d'un coup de baïonnette sous le sein gauche. C'est un réserviste de 43 ans conseiller municipal de sa commune, militant communiste.

Agenouillé près du blessé, je lui adresse quelques mots et je l'invite à me serrer la main, s'il m'entend. Il réagit faiblement. La mort paraît imminent, je me hâte de lui donner l'absolution et l'extrême-onction. Mais la miséricorde du Bon Dieu allait se manifester d'une manière plus éclatante.

Placé sur un brancard, le blessé, M. G., est alors descendu du grenier dans l'aire de la grange, en attendant la voiture qui doit l'emmener à l'hôpital. À ce moment, il reprend nettement connaissance, ses yeux s'ouvrent et m'apercevant près de lui, il me dit : « Mon capitaine, je ne suis pas un lâche, j'ai toujours fait mon devoir, je voulais même vous demander de monter en ligne. »

Une quarantaine d'hommes, dont cinq du même pays que le blessé, assistent à cette scène. G.... leur crie d'une voix forte : « Taisez-vous, les gars, j'ai quelque chose à dire ». Et dans le plus grand silence, il déclare tout net : « J'ai été communiste, j'ai cru au communisme, j'y ai vu un idéal, mais je me suis trompé. J'ai été trompé. Voilà pourquoi j'ai perdu courage. Je suis écœuré, dégoûté. J'ai eu plusieurs fois l'idée de rentrer dans une église, de recommencer à prier. Mais je me disais : Les copains vont se payer ma tête Eh bien ! maintenant, je n'ai pas peur de le dire : Je reviens à la foi de mon enfance. » Et dégageant le bras de sa couverture, il accompagna ces derniers mots d'un grand signe de croix.

Il déclara encore : « J'ai malheureusement demandé par écrit un enterrément civil, mais je ne le veux plus. Je veux être enterré religieusement.

Tandis que je le rassurais et l'encourageais, l'invitant à penser à sa



mère, à sa femme et à son enfant il me dit : « Je sais bien, mon capitaine, que je viens de faire une blague. »

« Oui, mon pauvre G...., une grosse blague. C'est pour cette blague et pour toutes les autres fautes de votre vie que je vous ai donné tout à l'heure le pardon du Bon Dieu. Mais puisque vous êtes maintenant en pleine connaissance, voulez-vous que je renouvelle ce pardon ?

— Oui.

— Eh bien ! dites avec moi doucement, mais de tout votre cœur : « Mon Dieu, je crois en vous Mon Dieu, j'ai confiance en vous Je vous aime de tout mon cœur Mon Dieu, je regrette sincèrement toutes les fautes de ma vie, pardonnez-les moi. »

G.... reprit à haute voix chacune de ces courtes prières pendant que, devant ses camarades profondément émus, je lui renouvelais l'absolution. Il fit encore, d'un geste large, le signe de la croix.

Ce n'est qu'au bout de douze jours qu'il succomba à sa terrible blessure. Il eut la consolation de revoir sa femme et sa fille, ainsi que sa mère et leur fit part de son retour à Dieu. Il fut enterré religieusement dans l'église de son pays.



La vie à Saint-Pierre et Miquelon pendant la Grande Guerre 1914-1918 par M. E. Sasco. (suite)



Revenons à la journée du 2 août,

Grande animation sur les quais où la foule s'assemble. En effet, l'administrateur, exécutant à la lettre les ordres de mobilisation, ordonne le départ dès ce même jour, pour la France, d'une vingtaine de longs-courriers et de chalutiers. Mais aucun de ces bâtiments n'était en état de reprendre la mer sur le champ. Chez les uns les soutes à charbon étaient vides ou bien les chaudières avaient besoin de réparation. Enfin il y avait des voiles à enverguer, de l'eau, des vivres à embarquer. Ce ne fut donc pas sans peine et après de nombreuses discussions, parfois sans aménités, que les capitaines obtinrent de surseoir à leur départ.

Mais voici que le 4 août le ministre de la marine donnait l'ordre au chef des établissements de suspendre la levée des inscrits maritimes et d'enjoindre aux bateaux-pêcheurs de reprendre leurs opérations de pêche.



Le « Jupiter » et l'« Afrique II » n'étaient pas revenus de leur croisière. Il fut assez facile d'aviser ce dernier, muni de la T. S. F., d'avoir à donner contre-ordre aux bâtiments qu'il avait pu rencontrer dans son secteur ; mais le « Jupiter », dépourvu de radio, continua sa mission. Si bien que la plus grande partie des navires ou chalutiers en pêche levèrent l'ancre, en route pour la France. Leur arrivée à Saint-Malo fut, paraît-il, sévèrement critiquée en raison de ce fait qu'elle diminuait le ravitaillement de la métropole et causait un préjudice considérable à l'armement à la grande pêche.

A bout de vivres et de sel les quelques goélettes de Saint-Pierre armées avec des équipages métropolitains et plusieurs navires de St Malo et autres ports de France touchés par le contre-ordre, durent revenir dans notre port pour s'y ravitailler.

Et c'est ici que se place un épisode qui rend si compréhensible la psychologie des Français.

Il vaut d'être cité.

Lorsqu'il leur fut donné connaissance de la décision leur prescrivant de retourner sur les bancs, tous les équipages de ces différents bateaux refusèrent nettement d'y déférer.

Les hommes dégagés de toutes obligations militaires s'écriaient : « Nous serons plus près de nos enfants partis au front. Nous serons plus utiles pour le ravitaillement des armées en nous occupant des récoltes » plutôt que de pêcher de la morue. » Les jeunes non encore en âge d'être mobilisés s'exclamaient « Nous nous engagerons !

Tous les efforts tentés par l'autorité maritime et les amateurs intéressés restèrent vains. Il fut impossible de leur faire comprendre qu'il y avait utilité incontestable à pourvoir le ravitaillement de la métropole en poisson ; que c'était là, inévitablement, une façon de servir la mère-patrie. On les menaça même du tribunal maritime. Rien n'y fit. Aucun de ces arguments ne put faire fléchir leur résolution.

En fin de compte et devant tant d'obstination, les armateurs se virent, malgré eux, obligés de renoncer à poursuivre la campagne.

Ajoutons que pendant la huitaine que durèrent ces palabres, ceux-ci n'eurent aucune répercussion fâcheuse sur les habitants ; la tranquillité publique n'en fut pas troublée par ces gens simples qui, en somme, par patriotisme refusaient d'obéir. C'était quelque peu paradoxal, mais que faire ?

Et tous ces marins partirent sur divers bâtiments, en dépit d'installations insuffisantes, tant sous le rapport du confortable que sur celui de l'hygiène.



Un peu de notre Histoire (187). de 1841 à 1845 inclus.

Le terrain sur l'emplacement duquel furent construits en 1891 les bâtiments des écoles communales et la grande cour de récréation y attenant, servait déjà en 1793 de lieu de sépulture. À la reprise de possession, en 1816, on lui continua sa destination. Entouré le tous côtés par des sources fournissant aux habitations voisines l'eau nécessaire, ce n'est cependant qu'en 1842 que M. Dauvin, alors chef du service de santé, signala à l'autorité supérieure les dangers de cette situation qui, si elle se prolongeait, était de nature à donner naissance à des maladies épidémiques, compromettantes pour l'hygiène et la salubrité publiques.

Sur sa proposition l'assemblée locale nomma une commission présidée par M. Charlot, préfet apostolique, pour choisir un emplacement approprié.

Cette commission fonctionna-t-elle ? Il est permis d'en douter, car les choses restèrent 14 ans encore en l'état. Ce n'est en effet qu'en 1856 que la question fut reprise par M. Fleury, chef des services de santé, qui, dans un rapport très documenté, s'emparant avec plus de force encore des arguments de son collègue de 1842, présenta la situation comme étant d'une gravité telle qu'il se faisait un devoir sacré d'insister pour qu'elle cessât promptement.

La nouvelle commission ne mit cependant pas moins de deux ans pour choisir l'emplacement désiré. En 1858 seulement, le cimetière de 1793 était enfin supprimé et remplacé par celui qui, établi au nord de la ville était à son tour désaffecté en 1872. Il sert actuellement de terrain de sport.

Les lecteurs ont vu dans cette revue, qu'en 1841, une commission avait été désignée pour se livrer à une enquête sur les réclamations des fermiers langladiers au sujet de la délimitation de leurs terrains.

Mis au courant de cette procédure, le Département recommandait à cette commission de presser son travail, mais devait cependant s'occuper en premier lieu d'élaborer des règlements locaux ayant pour objet la concession de terres et la délimitation des propriétés en général.

La commission désignée en 1841 s'étant trouvée, pour diverses raisons, dans l'impossibilité d'accomplir sa mission, M. de Granpont, inspecteur colonial, fut chargé en séance du Conseil du 20 septembre, de préparer dans le plus bref délai les règlements en question.

Trois projets d'arrêtés furent présentés : le premier concernait les con-



cessions, le deuxième le règlement des fermes de Langlade et de Miquelon, le troisième avait pour objet la confection du cadastre.

Ces projets, discutés en séance du 1^{er}, 6 et 7 novembre, étaient adoptés après quelques modifications.

Les deux premiers restaient soumis à l'approbation du Département.

L'arrêté sur le cadastre promulgué le 30 du même mois ne reçut qu'un commencement d'exécution, les études en vue desquelles cette mesure avait été ordonnée, n'ayant eu depuis aucune suite.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette intéressante question de la propriété du sol.

Pour les gens de mer

La bienveillance d'un grand chef.

Le marin est journalièrement exposé au péril de la mer pour un gain médiocre. Il trouve dans beaucoup de centres de pêche les mêmes difficultés d'ordre social que les autres régions industrielles. Nos populations maritimes méritent certainement plus de sollicitude encore qu'on ne leur en témoigne. Ils sont de ces rudes travailleurs qui contribuent à nous faire vivre, au sens propre du mot, et lorsque le pays est menacé c'est de leurs rangs que sortent les équipages intrépides qui, nuit et jour et par tous les temps, assurent la sécurité des routes de la mer, sans lesquelles aucune résistance de quelque durée ne serait possible.

Général WYAND.

(*Discours sur les prix de vertu à l'Académie française, 16 décembre 1937.*)

TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO

Vêtements sur mesures.

Complet ou pardessus

Prix unique : \$ 27,50

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE



Les marraines de guerre

Les marraines de guerre ont joué un grand rôle en bien et en mal au cours de la guerre 1914-1918.

Si un grand nombre de femmes au cœur généreux se sont instituées « marraines » pour soutenir le moral des soldats plus ou moins abandonnés, il en est d'autres qui se sont faites les complices des soldats en quête d'une aventure sentimentale. D'autres, plus naïves, surtout parmi les jeunes filles, se sont laissé prendre aux dangers d'une correspondance sentimentale, au risque d'un mariage mal assorti ou d'une dangereuse liaison.

C'est donc avec une extrême prudence qu'il convient d'envisager le problème du marrainage en temps de guerre.

**

À notre avis, le vrai marrainage devrait se présenter sous la forme familiale et non sous la forme individuelle.

C'est-à-dire que le soldat plus ou moins solitaire serait confié à la sollicitude d'une famille, et ce serait tantôt la mère et tantôt les enfants qui lui enverraient des nouvelles et des douceurs. Ce serait comme un fils et un frère adoptif.

Cette méthode de marrainage, non seulement écarterait tous les dangers d'une correspondance plus ou moins intime entre le militaire et sa marraine, mais aurait l'énorme avantage de faire naître le sens et le goût des joies familiales dans le cœur d'un grand nombre de soldats ayant été privés de ces joies au cours de leur enfance et de leur jeunesse.

Abbé J. VIOLET

Il ne s'agit plus de dresser l'inventaire des sacrifices à consentir, ni de savoir si le petit enfant pèse plus lourd aux bras des mères que le sac au dos du soldat. Peu importe le poids du fardeau, il s'agit de le bien porter.

René D'OUINCE.

Notre civilisation se meurt d'égoïsme, de ce que chacun ne pense qu'à soi, à se gêner le moins possible et à n'être prêt que pour jouir.

Mgr de Solages.



Ne redoutez plus l'hiver.

Il n'est vent glacé, froide pluie ou neige coupante qui puisse attaquer votre beauté.

Vous ne craindrez ni gerçures, ni crevasses, ni dessèchement de la peau. Votre épiderme sera à l'abri des intempéries si vous employez chaque jour pour votre toilette l'onctueuse



CRÈME SIMON

qui tonifie les tissus en profondeur et laisse la peau souple et résistante

Pour les Soirées, le Bal, le Théâtre, employez la

CRÈME SIMON M. A. T.

*la Crème préférée des Parisiennes,
qui vous donnera un ravissant teint mat et velouté*

POUDRES & SAVON SIMON

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

PIERRE COGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

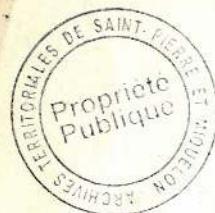
Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires

HOTEL ROBERT

Quai de la République

**H. A. PATUREL**

Commission-Consignations Gros et détail
Epicerie - Vins et Spiritueux - Biscuits fins - Confiserie - Parfumerie -
Fruits Légumes, grains, soin, charbon,
Confections, -- Chaussures etc.

Représentant : Newfoundland Canada S. S. Co Ltd.

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal

Produits Alimentaires Catelli, Montréal.

Confitures, Marinades ; Alphonse Raymond, Montréal.

DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETONW

Austin Nichols & Co., New-York.

Seaboard Fruit Co., New-York.

Radios Scott de Luxe Allwave 11, 12, 19 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*).

Agence Dery & Fils, Semences fraîches. Montréal.

The Insulite Company of Finland-Copenhague

Prix, catalogues et échantillons sur demande,

ALBERT BRIAND HOTEL LALANNE

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

QUAI DE LA RONCIERE

Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet.

A Vendre

Une Maison, rue Poincaré

S'adresser à M. Eugène RUELLAND

Goupilliére frère
Charrois sable et galet



Les meilleurs produits sont ceux de
NATIONAL CARBON Co., Inc.

**FOR BEST RESULTS
USE ALL 3 TOGETHER
EVEREADY**

TRADE-MARK



1. FLASHLIGHT
2. BATTERY
3. LAMP

*They combine
to assure*

**BRIGHTER LIGHT
LONGER LIFE**

Y-44

LETON Co., Ltd.

Street, NEW YORK
Distributor



Maison fondée en 1866.

Martin Brothers Tobacco Co., Inc.

New York

La fameuse cigarette « MARVELS »

Cigarette merveilleusement fine et douce,

a un PRIX MODIQUE

La Cigarette qui flatte le goût
du monde

WORTH CROWING ABOUT

Today's
THRIFT LESSON
Marvels' quality
+ greater savings
= money in your
pocket

MILD Cigarettes

MARVELS

MARVELS
The CIGARETTE Quality

MIDDLETON
80 Broad Street,
Distributor

frère

et ga

que